Oscar Temaru et Moruroa

Alors officier des douanes, Oscar TEMARU fut envoyé à Moruroa à plusieurs reprises de 1964 à 1975 pour contrôler les bateaux et les avions. On l'amenait sur l'atoll par avion militaire et il y restait aussi longtemps que son travail l'exigeait (généralement quelques jours). Il passait en moyenne un mois par année à Moruroa. Voici ce qu'il a relate ...

Dès le début, les gens se posèrent des questions.

« En 1964, tout le monde désirait aller à Moruroa parce que l'endroit était réputé pour sa beauté et pour sa richesse en poissons et en coquillages. Nous passions nos temps libres à pêcher et mettions notre butin dans les congélateurs des bateaux. Lorsque les bateaux revenaient à Tahiti, nous reprenions nos poissons et on les mangeait en famille ou on les donnait en cadeau.

Mais en 1966, au moment du premier essai atmosphérique, pratiquement d'un jour à l'autre, sur toutes les plages de l'atoll, il y avait des panneaux d'interdiction de baignade ou de pêche, aussi bien dans le lagon que dans l'océan. Dès cette date, on nous fouillait à notre arrivée et à notre départ. De plus, pendant notre séjour, nous devions porter des badges qui enregistraient les doses de radiation auxquelles nous étions exposés.

Les nouvelles allaient vite sur l'atoll parce que les gens n'avaient rien à faire pendant leurs temps libres. Ainsi, ils passaient beaucoup de temps à parler entre eux. Bientôt, chacun eut connaissance de plusieurs personnes qui avaient dû être hospitalisées pour y être traitées après avoir mangé du poisson pêché localement. Lorsque de plus en plus de personnes durent être hospitalisées, les gens commencèrent à se poser des questions sur les effets des explosions nucléaires.

Au cours d'une de mes visites à Moruroa, immédiatement après un essai nucléaire de très grande puissance, j'avais remarqué que toutes les feuilles des cocotiers avaient jauni comme si les arbres étaient morts. Cela paraissait incroyable. Immédiatement après apparurent de nouveaux panneaux qui interdisaient la consommation de noix de coco. Lentement, une sorte de psychose se répandit sur l'atoll. Certaines personnes tombèrent si malades qu'elles durent être évacuées de l'atoll, et ensuite nous apprîmes que certaines d'entre elles étaient mortes. C'était en 1969 ou 1970.

Surveillance et interdictions

Il y avait toujours de nouveaux ouvriers qui arrivaient mais personne n'était informé sur le danger possible de manger du poisson, des fruits de mer ou des noix de coco. Il n'y avait que les panneaux pour les informer des dangers. Mais ils s'en moquaient. Il est très difficile pour des Tahitiens d'arrêter de manger du poisson qui a été leur nourriture quotidienne pendant des siècles. Le poisson a toujours été une bonne nourriture, pourquoi serait-elle soudainement mauvaise ? Alors ces gens continuaient à en manger, malgré les gendarmes qui surveillaient le lagon.

Après, les premiers essais souterrains ont commencé. Peu après, les premières fissures apparurent sur l'atoll. Il y en avait partout, sur la route et à côté ou encore dans le récif. Certaines avaient entre 20 et 30 mètres de long et près du lagon il y en avait de plus grandes. Très souvent, on voyait les militaires les combler avec du sable et du béton, comme s'ils essayaient de les dissimuler.

La surveillance des gens qui arrivaient à Moruroa et en partaient devint plus stricte. Les appareils photos étaient interdits. Mais personne ne donna d'explication officielle sur ce qui se passait. Aucun examen médical.

Quand j'ai vu comment l'atoll avait été détruit et que j'ai pris conscience des dangers des armes nucléaires, j'ai commencé à devenir actif. En tant que représentant du syndicat des officiers des douanes, j'ai écrit au chef des opérations à Moruroa disant que les officiers des douanes refusaient désormais d'être envoyés à Moruroa. Ce refus était basé sur les risques encourus pour la santé, j'ai reçu immédiatement une réponse favorable. Un nouvel arrangement fut mis en place et les officiers des douanes ne sont plus jamais allés à Moruroa. Je n'ai jamais été soumis à aucun examen médical par les autorités médicales françaises. J'ai eu six enfants âgés de trois à quinze ans. Mon premier

enfant est mort-né, prématurément à sept mois, sans raison apparente. Un autre de mes enfants a probablement contracté la méningite à l'âge de six mois et depuis ce moment il est partiellement paralysé. Cet enfant a-t-il simplement eu de la malchance, ou bien les mécanismes de défense ont-ils été affaiblis par l'exposition de son père aux rayonnements ? Je ne sais pas. »

OSCAR MANUTAHI TEMARU